

19 avril 2019

CSE MATERIEL INDUSTRIEL CE QUI CHANGE POUR VOUS

La mise en place des CSE a mis fin le 01/01/2019 définitivement aux instances DP, CHS-CT et CE qui vous représentaient.

Aujourd'hui, vous avez des représentants du personnel élus au CSE MI en charge de tout le périmètre du CSE Matériel Industriel. Ceci représente l'ensemble des Technicentres Industriels, la direction du Matériel à St Denis et à Incity à Lyon, de l'AEF, du CLI de Dijon et du CIM et Technicampus au Mans.

Au total 68 représentants ont donc été élus (34 titulaires et 34 suppléants) dont 16 pour l'UNSA-Ferroviaire.

Le fonctionnement de notre CSE est maintenant régi par un accord collectif signé le 19 mars 2019 entre l'établissement CSE MI et les quatre Organisations Syndicales représentatives dont l'UNSA-Ferroviaire. Un Règlement Intérieur, précisant le fonctionnement détaillé de notre CSE, est en cours de rédaction et de négociation à l'heure où nous écrivons ces lignes.

L'accord collectif, tant attendu, met en place des commissions obligatoires et facultatives au sein de votre CSE Matériel Industriel.

Ces commissions, nous vous encourageons à les utiliser dès à présent en contactant vos élus UNSA-Ferroviaire au CSE MI, mais aussi vos Représentants Locaux (RL) désignés par ces mêmes élus.

Par ailleurs, un accord collectif sur les modalités de gestion des Activités Sociales et Culturelles mutualisées au sein du GPF a été signé le 18 mars 2019 au niveau du GPF.

Cet accord met en place des Comités des Activités Sociales et Culturelles Interentreprises (CASI). Votre CSE MI a voté le recours à ces CASI pour vos activités sociales et culturelles.

Les membres de ces CASI étant en cours de désignation, Nous reviendrons vers vous sur le sujet lorsque leurs mises en place seront effective.

COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le CSE Matériel Industriel, comme le prévoit le code du travail, a créé une commission appelée Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) constituée de 15 membres répartis entre les OS. L'UNSA-Ferroviaire a obtenu 4 membres de la CSSCT.

La CSSCT du CSE MI, aidée par les Commissions Locales d'Entité, reprend en partie les prérogatives de vos anciens CHSCT, mais remonte les dossiers qu'elle prépare au CSE MI qui est la seule instance capable d'émettre un avis légalement.

Cette commission est donc fondée à examiner les bilans annuels de la santé, sécurité et conditions de travail du périmètre CSE MI.

Vos représentants UNSA-Ferroviaire sont : Fabrice TETU ; Sébastien LANNUZEL ; Thierry DUCLAUX et Daniel LOUIS.

COMMISSIONS LOCALES D'ENTITE REPRESENTANTS LOCAUX

L'accord collectif prévoit 13 Commissions Locales d'Entité (CLE) regroupant 99 représentants de proximités (RPX) tel que défini par le code du travail appelés Représentants Locaux (RL). Ces RL, mis en place au plus proche de vous, et d'abord refusés par la direction, sont indispensables pour vous aider, vous assister, vous défendre, vous représenter et négocier avec l'Entreprise.

L'UNSA-Ferroviaire, a obtenu au moins un RL pour chacune des 13 commissions. Au total l'UNSA-Ferroviaire vous propose 29 RL et obtient la responsabilité de trois de ces CLE (Bischheim, Oullins, DM & CLI).

Nous espérons, au sein de ces CLE, un dialogue social au plus près du terrain en dehors de toute polémique afin d'échanger, de proposer et d'aboutir à des actions concrètes pour VOUS.

Ces commissions se réunissent à minima tous les deux mois, à l'exception des mois de juillet et août, afin d'examiner les sujets relatifs à la Santé à la Sécurité et aux Conditions de Travail des salariés de leur périmètre. Ces commissions peuvent être mandatées par le CSE ou la CSSCT sur des sujets locaux.



VOS REPRESENTANTS LOCAUX



CLE AEF

- Jean-François STEDILE

CLE BISCHHEIM

- Ludovic WINTENBERGER
- Ludovic BRASSE
- Bernard MARC
- Didier KARCHER

CLE CHARENTE PERIGORD

- Thomas GONTON
- Julien DUPAS

CLE CIM / TECHNICAMPUS

- Daniel LOUIS

CLE DIRECTION MATERIEL / CLI

- Christophe LAPEYRONIE
- Raluca RUSSU
- Mélanie GALLAS
- Fabrice TETU

CLE HELLEMES

- Philippe BOULANGER
- Olivier GHISGAND
- Frédéric DELBAR

CLE NEVERS

- Christophe PREVOTAT
- Simon DUVERGER

CLE D'OULLINS

- Patrice VINEIS
- Thierry DUCLAUX
- Benjamin RASSART

CLE PICARDIE

- Alexandre GOMEZ MONTEIRO

CLE QUATRE-MARES

- Nathalie BEIGLE
- Nathalie BIENVENU

CLE RENNES

- Eric BLANCHAIS

CLE DE ROMILLY

- Ringo MARAIS
- Serge LAMBERT

CLE SAINT PIERRE DES CORPS

- Stéphane SERRE
- Stéphane AVENET
- Sébastien CHANTREFOUX

**VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS
OU VOUS AVEZ UN PROBLEME
RELATIF A LA REGLEMENTATION DU
TRAVAIL ?**

**VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS
OU VOUS AVEZ UN PROBLEME
CONCERNANT LA SANTE SECURITE ET
LES CONDITIONS DE TRAVAIL ?**

**CONTACTEZ VOS
ELUS CSE OU RL
UNSA-FERROVIAIRE**

Créateur de lien social !